Publié le 12 septembre 2019 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

Lire cet article en ligne

Soulier Avocats recommandé par le Legal 500 EMEA et le Legal 500 Paris

Nous avons le plaisir d'annoncer que notre Cabinet est à nouveau recommandé par le *Legal 500 Paris* et le *Legal 500 EMEA* 2019-2020 dans les domaines suivants :

Droit social : *La pratique de droit social de Soulier Avocats est développée par Emilie Ducorps-Prouvost qui a rejoint le cabinet en 2011 après une formation dans un grand cabinet d'affaires. L'équipe de trois avocats assiste de nombreux groupes étrangers, notamment spécialisés dans les secteurs de la chimie, la métallurgie*

© 2025 - **SOULIER Avocats** Tous droits réservés

et la pharmacie. Elle assiste ses clients pour leur installation en France et pour la gestion de leurs problématiques individuelles et collectives. Elle intervient au quotidien et s'occupe de leurs dossiers stratégiques, notamment de projets de restructuration. Le cabinet a également traité récemment un dossier de crise.

Environnement : *Soulier Avocats est mandaté par de grands groupes industriels pour gérer des dossiers particulièrement sensibles. L'équipe de trois avocats se distingue par sa forte expertise croisée des questions d'environnement, de santé publique, d'hygiène et de sécurité. Elle conseille ses clients notamment sur des problématiques réglementaires, et possède un fort savoir-faire contentieux qu'elle exerce devant les tribunaux commerciaux, civils, pénaux et la juridiction administrative. Le cabinet est en charge de plusieurs dossiers de premier plan dans le secteur agrochimique ; il travaille notamment sur des questions complexes d'autorisation et de responsabilité impliquant des échanges avec le Ministère de l'Agriculture. Enfin, le cabinet est consulté sur des sujets de sites classés et de pollution. Jean-Luc Soulier dirige la pratique, et peut compter sur le soutien de la très prometteuse Laure Marolleau (counsel).*

Résolution des litiges : *Implanté à Paris et disposant d'un fort ancrage à Lyon, Soulier Avocats est doté d'une équipe d'avocats 'multilingues, se mettant au service du client et qui investissent beaucoup de temps et d'effort pour comprendre correctement leurs clients et pour expliquer leurs idées'. Le cabinet accompagne de nombreux groupes industriels français et internationaux. Il traite une gamme variée de contentieux. Il est récemment intervenu dans un litige complexe en matière financière qu'il a réglé de manière très positive pour son client. Il est impliqué dans de nombreux contentieux commerciaux et industriels, notamment en matière environnementale et chimique. Il est ainsi en charge d'affaires en lien avec des stations services et le développement de parcs solaires. Le cabinet agit aussi pour le compte de plusieurs clients dans le secteur des nouvelles technologies. Il traite enfin le droit pénal. Jean-Luc Soulier et André Soulier disposent d'une grande expérience. Geoffroy Lacroix est également recommandé.*

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.